

Coordination nationale GéoBIM

Newsletter September 2022

Début mai 2022, le groupe de pilotage « BIM-géodonnées » a décidé de transférer ses activités et son organisation au nouveau groupe « Coordination nationale GéoBIM » (CN GéoBIM). La nouvelle convention a été adoptée et son responsable, Christian Kaul, a été chargé de la transition vers la nouvelle orientation. La nouvelle convention définit les objectifs, les tâches, l'organisation et le financement du groupe « Coordination nationale GéoBIM ».

En tant que tâche permanente, une vue d'ensemble des activités en cours sur le thème GéoBIM sera établie et tenue à jour sur Internet. Un groupe d'experts composé d'environ 8 membres examinera périodiquement (deux à trois fois par an) cet aperçu de manière critique et élaborera des recommandations. L'accent sera mis sur l'identification des doublons et des lacunes dans les activités. Une ébauche de ces recommandations sera discutée avec un groupe de réflexion ouvert à toutes les parties intéressées. Le rapport sera ensuite finalisé et publié.

Le soutien administratif pour le site internet, la comptabilité, etc. est assuré par le secrétariat de l'OSIG. Cette collaboration est en cours de développement. Toutes les informations concernant la « Coordination nationale GéoBIM » et ses activités seront publiées sur le site www.cngeobim.ch. Les personnes intéressées par la CN GéoBIM y trouveront la convention ainsi que la feuille de route pour sa mise en place.

En ce qui concerne le contenu, la mise en place de la vue d'ensemble des activités GéoBIM et la composition du groupe d'experts seront priorisées d'ici la fin de l'année. Ainsi, la première réunion des experts pourra avoir lieu au premier trimestre 2023. La mise en place du groupe de réflexion sera lancée début 2023.

La nouvelle convention prévoit d'être financée par une grande diversité d'organisations. L'idée est que le plus grand nombre possible d'organisations constituent ensemble une base financière solide pour la "Coordination nationale GéoBIM" en versant une cotisation annuelle d'environ 2000 à 3000 francs. Des contributions plus élevées ou plus basses sont également les bienvenues. Christian Kaul (christian.kaul@achtgradost.ch) se tient à votre disposition pour toute question ou demande d'adhésion.